



Le 30 octobre 2020, A

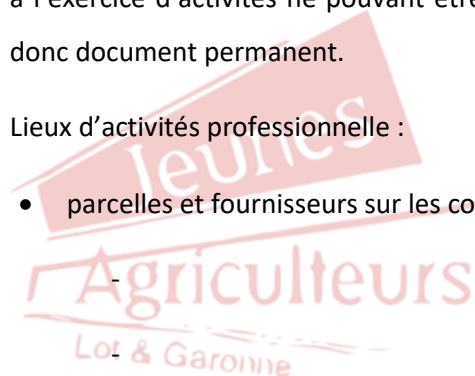
ATTESTATION EXPLOITANT

Je soussigné(e)..... exploitant(e) agricole sur la commune de
N° Siret.....

certifie que mon déplacement, entre mon domicile et le ou les lieux d'exercice de mon activité professionnelle ou à l'occasion de l'exercice de mes fonctions, ne peut être différé ou est indispensable à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail. Cette attestation vaut donc document permanent.

Lieux d'activités professionnelle :

- parcelles et fournisseurs sur les communes de :



Attestation valable à compter du 30/10/2020 pour une durée illimitée.

Fait pour valoir ce que de droit.

L'exploitant :

(cachet et signature)